

Arrêté n° 438 PR du 26 mai 2023 portant nomination de M. Lionel Lao en qualité de directeur de cabinet, auprès du ministre des sports, de la jeunesse et de la prévention contre la délinquance

(NOR : DRH23504987AP)

Paru in extenso au journal officiel n°40 NS du 30/05/2023 à la page 3392 dans la partie Présidence

Version en vigueur au 30/05/2023

Le Président de la Polynésie française,
Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 11-2023 APF/SG du 12 mai 2023 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 398 PR du 15 mai 2023 portant nomination de la vice-présidente et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;
Vu l'arrêté n° 406 PR du 15 mai 2023 relatif aux attributions de la ministre des sports, de la jeunesse et de la prévention contre la délinquance ;
Vu la délibération n° 2009-78 APF du 29 octobre 2009 portant statut de droit public des membres de cabinet du Président de la Polynésie française, des ministres du gouvernement de la Polynésie française et du président de l'assemblée de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 2156 CM du 23 novembre 2009 modifié fixant le régime de rémunération des personnels de cabinet du Président et des ministres du gouvernement de la Polynésie française,

Arrête :

Article 1er

M. Lionel Lao est nommé(e) en qualité de directeur de cabinet, auprès du ministre des sports, de la jeunesse et de la prévention contre la délinquance, à compter du 16 mai 2023.

Art. 2

La ministre des sports, de la jeunesse et de la prévention contre la délinquance, est chargé(e) de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé(e) et publié au Journal officiel de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 26 mai 2023.

Par le Président de la Polynésie française :
Moetai BROTHERSON.

La ministre des sports, de la jeunesse,
et de la prévention contre la délinquance,
Nahema TEMARII.